

## **INTRODUCTION**

*Le présent document a été produit à partir du document sur l'état de la situation et perspectives pour le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, préparé en août 1993, dans le cadre du plan de développement stratégique de la région administrative des Laurentides.*

*Les données de ce document ont été revues et actualisées par le service de l'aménagement du territoire à deux reprises, soit en 1997 et en 2006 alors que les données du recensement de 2001 étaient disponibles. Il donne un portrait général du territoire de la M.R.C., de sa population et des activités économiques qui s'y pratiquent.*

*Le portrait de l'activité économique présenté au chapitre numéro 5 n'a pas été actualisé depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé, ce qui devrait être prochainement fait.*



# TABLE DES MATIÈRES

## Introduction

|         |   |    |
|---------|---|----|
| 1.      | Le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle .....        | 1  |
| 1.1     | Situation géographique .....                              | 1  |
| 1.2     | Les municipalité de la MRC d'Antoine-Labelle .....        | 4  |
| 2.      | La population .....                                       | 7  |
| 2.1     | La population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle .....        | 7  |
| 2.2     | Perspectives démographiques .....                         | 10 |
| 2.3     | La population par groupe d'âge .....                      | 11 |
| 3.      | Le niveau de vie .....                                    | 14 |
| 3.1     | La scolarité .....  | 14 |
| 3.2     | Le logement .....   | 17 |
| 3.3     | Le revenu moyen et autres indicateurs économiques .....   | 18 |
| 3.3.1   | Le revenu moyen .....                                     | 19 |
| 3.3.2   | Le taux de chômage et d'aide sociale .....                | 20 |
| 3.3.3   | La part du revenu consacrée au logement .....             | 20 |
| 3.3.4   | Dépendance juvénile et sénile .....                       | 20 |
| 3.3.5   | Le taux d'activité .....                                  | 21 |
| 4.      | Les secteurs d'activités économiques et les emplois ..... | 22 |
| 5.      | Portrait de l'activité économique .....                   | 24 |
| 5.1     | Le secteur primaire .....                                 | 24 |
| 5.1.1   | L'agriculture .....                                       | 24 |
| 5.1.2   | La forêt .....  | 26 |
| 5.1.3   | Les mines .....   | 30 |
| 5.2     | Le secteur secondaire .....                               | 30 |
| 5.2.1   | Le manufacturier .....                                    | 30 |
| 5.3.2   | La construction .....                                     | 31 |
| 5.3     | Le secteur tertiaire .....                                | 31 |
| 5.3.1   | Le commerce .....   | 32 |
| 5.3.2   | Les finances, les assurances, l'immobilier .....          | 32 |
| 5.3.3   | Les services gouvernementaux .....                        | 33 |
| 5.3.4   | Le transport et les communications .....                  | 33 |
| 5.3.5   | Les autres services .....                                 | 34 |
| 5.3.5.1 | La santé et les services sociaux .....                    | 35 |
| 5.3.5.2 | Le tourisme dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle .....        | 35 |
|         | Accessibilité .....                                       | 35 |

|           |  |    |
|-----------|--|----|
|           | Ressources naturelles .....                | 35 |
|           | Équipements régionaux .....                | 36 |
|           | Hébergement .....                          | 36 |
|           | Structuration de l'offre touristique ..... | 36 |
|           | Accueil .....                              | 37 |
|           | Diversification de l'offre.....            | 37 |
| 5.3.5.3   | Le loisir et la culture .....              | 38 |
| 5.3.5.3.1 | Le loisir.....                             | 38 |
| 5.3.5.3.2 | La culture .....                           | 39 |

## **LES TABLEAUX**

|            |  |    |
|------------|--|----|
| Tableau 1  | Superficies des municipalités de la M.R.C. d'Antoine-Labelle -----         | 1  |
| Tableau 2  | Utilisation du sol -----   | 4  |
| Tableau 3  | Population de la MRC d'Antoine-Labelle -----                               | 8  |
| Tableau 4  | Perspectives démographiques pour 2026 -----                                | 10 |
| Tableau 5  | Population de la MRC d'Antoine-Labelle par groupe d'âge -----              | 11 |
| Tableau 6  | Répartition de la population selon la scolarité -----                      | 15 |
| Tableau 7  | Scolarité selon les municipalités en 2001 -----                            | 16 |
| Tableau 8  | Indicateurs économiques -----  | 19 |
| Tableau 9  | Indices de dépendance juvénile et sénile -----                             | 21 |
| Tableau 10 | Population active de 15 ans et plus selon les divisions d'industries ----- | 23 |

## **LES GRAPHIQUES**

|             |  |    |
|-------------|--|----|
| Graphique I | Pourcentage de logement possédés par MRC en 1002 ----- | 17 |
|-------------|--|----|

## **LES CARTES**

|         |   |   |
|---------|---|---|
| Carte 1 | M.R.C. d'Antoine-Labelle et ses voisines -----                                | 2 |
| Carte 2 | Localisation de la MRC d'Antoine-Labelle dans la région des Laurentides ----- | 3 |
| Carte 3 | Les municipalités et secteurs de la MRC -----                                 | 6 |
| Carte 4 | Population de 2006 et variation entre 1986 et 2006 -----                      | 9 |

1

## LE TERRITOIRE DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

La Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle est située dans les Hautes-Laurentides. Elle possède un territoire très vaste de 15 658,86 km<sup>2</sup> dont plus de la moitié du territoire (9 817,90 km<sup>2</sup>) est non municipalisé. Elle regroupe 17 municipalités sur un territoire municipalisé de 5 840,96 km<sup>2</sup>. La densité de son territoire est très faible, soit 2,14 habitants/km<sup>2</sup> comparativement à 84 habitants/km<sup>2</sup> pour le reste de la région des Laurentides.

TABLEAU 1

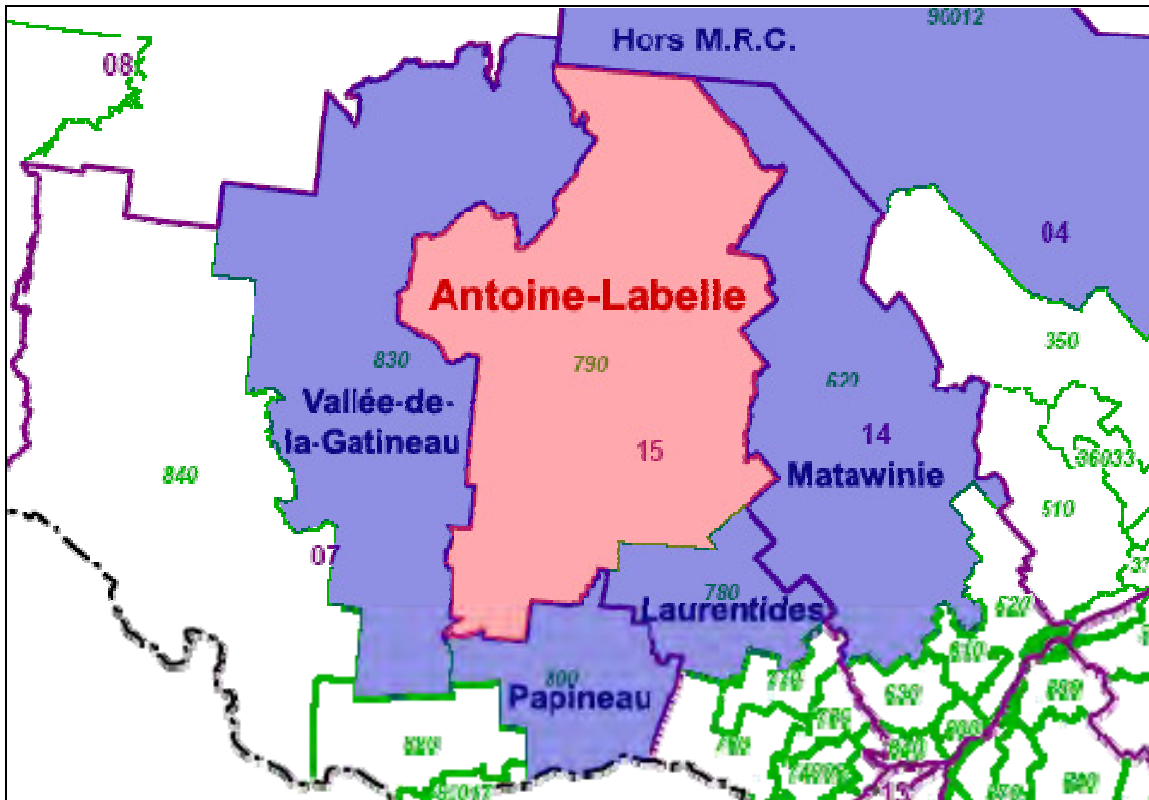
| Municipalités                 | Superficies km <sup>2</sup> | privée % | publique (Gouv.) % |
|-------------------------------|-----------------------------|----------|--------------------|
| Chute-Saint-Philippe          | 238,95                      | 33%      | 67%                |
| Ferme-Neuve                   | 1031,55                     | 19%      | 81%                |
| Kiamika                       | 348,25                      | 39%      | 61%                |
| Lac-des-Écorces               | 143,59                      | 82%      | 18%                |
| Lac-du-Cerf                   | 78,45                       | 43%      | 57%                |
| Lac-Saguay                    | 176,26                      | 64%      | 36%                |
| Lac-Saint-Paul                | 173,06                      | 44%      | 56%                |
| La Macaza                     | 163,22                      | 50%      | 50%                |
| L'Ascension                   | 342,83                      | 28%      | 72%                |
| Mont-Laurier                  | 590,64                      | 51%      | 49%                |
| Mont-Saint-Michel             | 137,65                      | 65%      | 35%                |
| Nomingue                      | 308,34                      | 58%      | 42%                |
| Notre-Dame-de-Pontmain        | 267,92                      | 25%      | 75%                |
| Notre-Dame-du-Laus            | 866,02                      | 15%      | 85%                |
| Rivière-Rouge                 | 463,18                      | 59%      | 41%                |
| Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles    | 165,77                      | 52%      | 48%                |
| Sainte-Anne-du-Lac            | 345,28                      | 35%      | 65%                |
| Territoires non municipalisés | 9817,90                     | 0%       | 100%               |
| M.R.C. d'Antoine-Labelle      | 15658,86                    | 9%       | 91%                |

Source : Répertoire des municipalités du Québec, MAMR, site : <http://www.mamr.gouv.qc.ca/>

### 1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La M.R.C. d'Antoine-Labelle a été constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1983 et doit son nom au curé Antoine-Labelle qui a colonisé la région au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est bornée au nord par région de la Mauricie (hors M.R.C.), à l'ouest par la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau, au sud par les M.R.C. de Papineau et des Laurentides et à l'est par la M.R.C. de Matawinie (Voir carte 1).

Carte 1 : LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE ET SES VOISINES



Source : Les régions administratives, M.R.C. et municipalités locales ayant certaines compétences de M.R.C., document PDF, MAMR, site : <http://www.mamr.gouv.qc.ca>

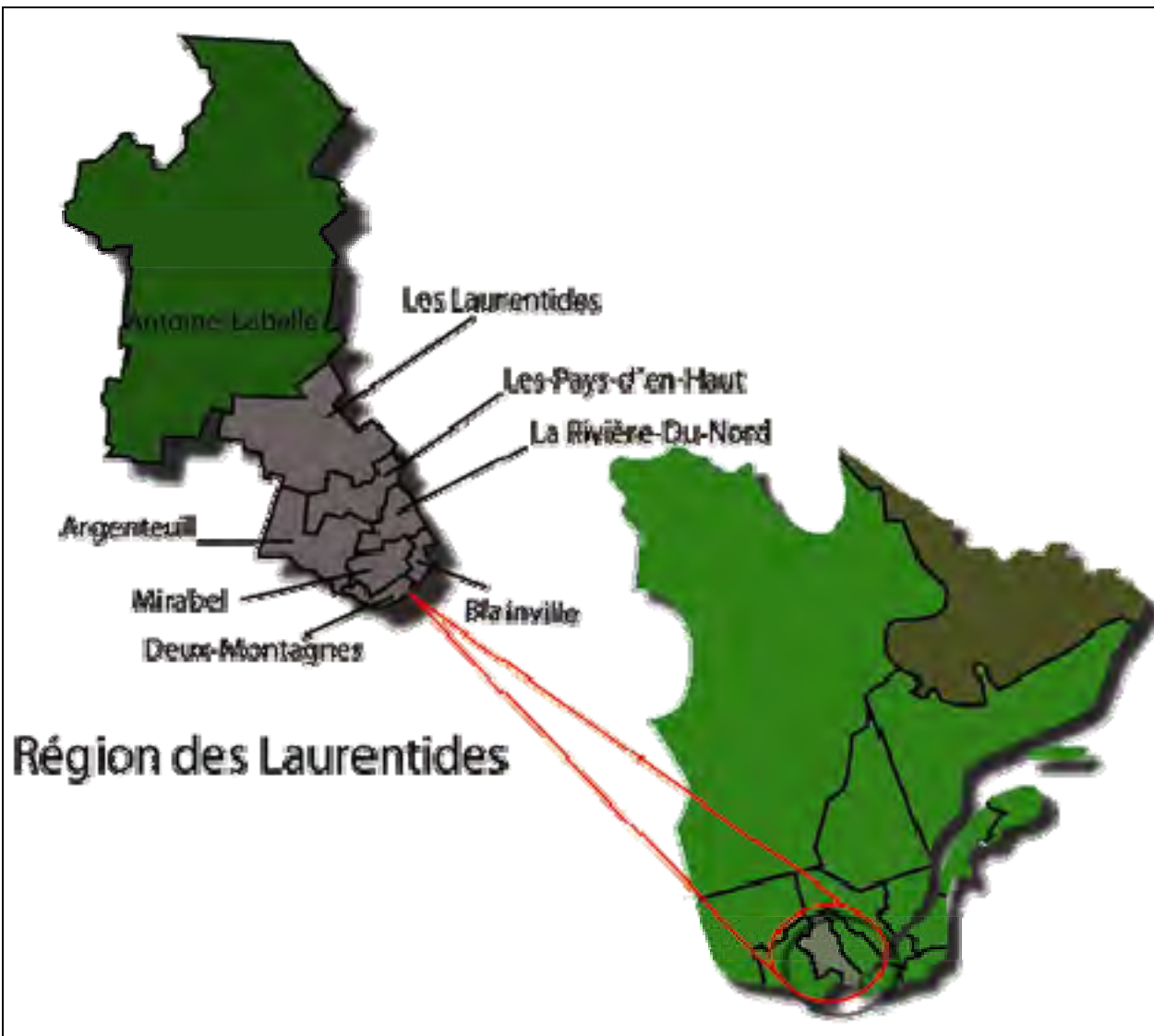
La M.R.C. d'Antoine-Labelle fait partie de la région administrative des Laurentides qui comprend huit M.R.C. et s'étend sur 21 500 km<sup>2</sup>. La M.R.C. d'Antoine-Labelle occupe donc 73 % de l'espace régional (voir carte 2).

Le développement du territoire s'est fait principalement le long de deux axes routiers: l'un Nord-Sud, la route 309 qui longe la rivière du Lièvre et relie Sainte-Anne-du-Lac à Buckingham; l'autre Ouest-Sud-Est, la route 117, qui relie Montréal à l'Abitibi et au complexe hydro-électrique de la Baie James. Ces routes constituent les principaux liens de la M.R.C. avec l'extérieur. Notons, de plus, que la route 117 possède le statut de route transcanadienne.

Comparativement à d'autres régions de ressources situées plus en périphérie des grands pôles, la localisation de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, au carrefour des régions de l'Abitibi, de l'Outaouais et de Montréal, peut être considérée comme une occasion de développement. En effet, la position de Mont-Laurier, située à la jonction des routes 117 et 309, constitue un atout majeur.

Le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle contient plus de 4 500 lacs et rivières, quatre grands réservoirs : le Réservoir Baskatong, le Réservoir aux Sables, le Réservoir Kiamika et le Réservoir Mitchinamecus. C'est une région de paysages grandioses dominée par la Montagne du Diable, deuxième sommet en importance dans les Laurentides avec ses 783 mètres d'altitude, et une forêt omniprésente peuplée d'une faune et d'une flore diversifiées.

**Carte 2 : LOCALISATION DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES**





Notons enfin que la forêt couvre 83,4 % du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Ce constat, compte tenu de l'immensité de ce territoire, fait de la forêt l'assise économique de la M.R.C. Plus de 91 % du territoire (environ 14 250 km<sup>2</sup>) est de propriété publique ce qui constitue un atout pour l'application du concept de gestion intégrée des ressources naturelles, concept largement partagé par les intervenants de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

**TABLEAU 2**  
**UTILISATION DU SOL**

| <b>M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE</b> |                        |          |
|---------------------------------|------------------------|----------|
| <b>Utilisation du sol</b>       | <b>Superficie (ha)</b> | <b>%</b> |
| <b>Agriculture</b>              | 22 524                 | 1,44     |
| <b>Friche</b>                   | 7 196                  | 0,46     |
| <b>Urbain</b>                   | 8 190                  | 0,52     |
| <b>Villégiature</b>             | 5 105                  | 0,33     |
| <b>Forêt</b>                    | 1 298 213              | 82,87    |
| <b>Eaux</b>                     | 216 479                | 13,82    |
| <b>Autres</b>                   | 8 829                  | 0,56     |
| <b>Total</b>                    | 1 566 536              | 100      |

## **1.2 LES MUNICIPALITÉS DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE**

Le territoire de la M.R.C. comprenait 22 municipalités lors de l'adoption du dernier schéma d'aménagement de la M.R.C. en 1998. En 2002 et 2003, 10 municipalités se sont regroupées pour former trois nouvelles municipalités. En décembre 2002, la ville de Rivière-Rouge a été formée des municipalités de L'Annonciation, Ste-Véronique, Marchand et La Macaza. La nouvelle ville de Mont-Laurier a été formée en janvier 2003 de l'ancienne ville de Mont-Laurier et des municipalités de Des Ruisseaux et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. La nouvelle municipalité de Lac-des-Écorces est le fruit de la fusion de l'ancienne municipalité de Lac-des-Écorces avec Beaux-Rivages et Val-Barrette en octobre 2002. Les municipalités de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et de La Macaza se sont défusionnées le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

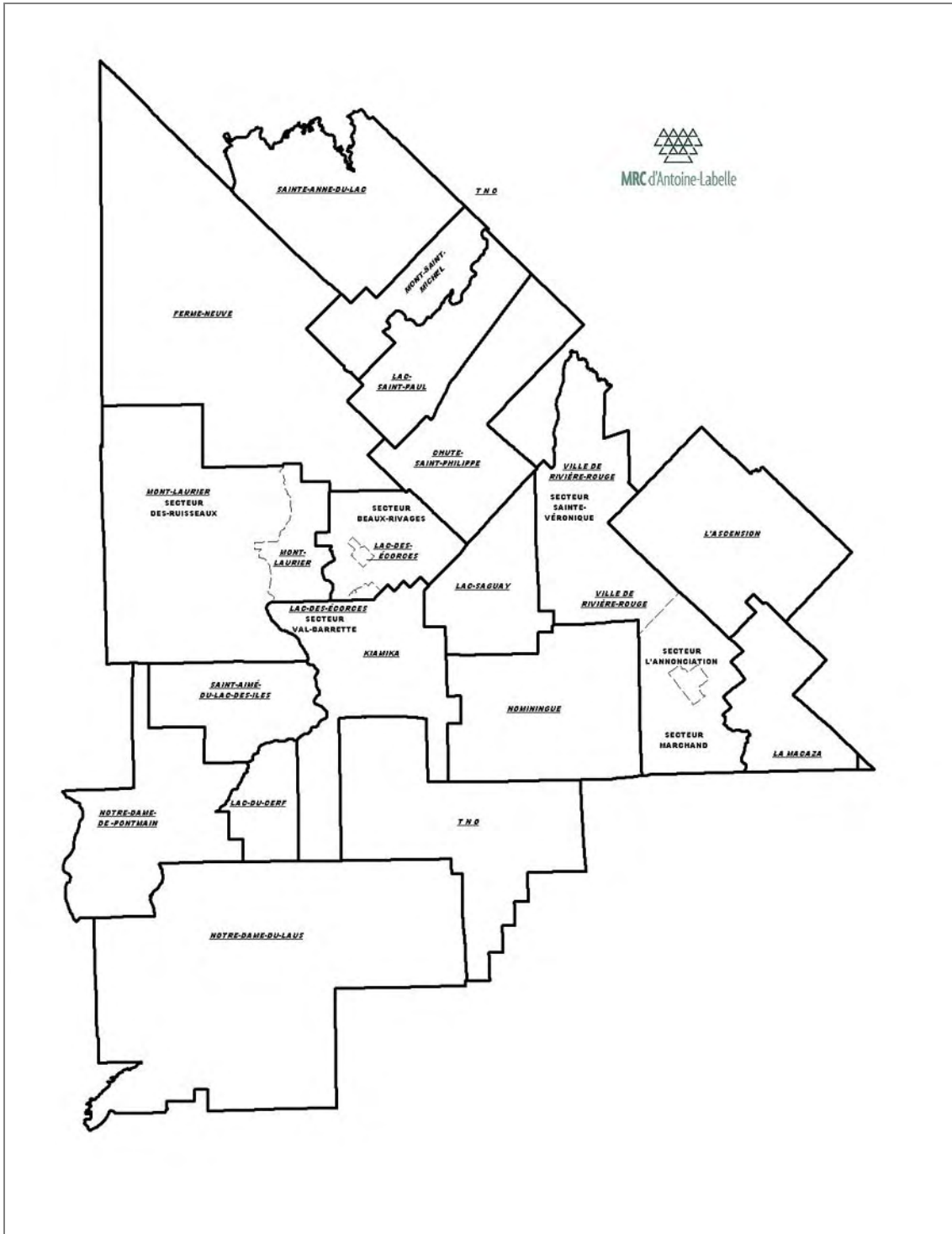
Ces fusions ont permis de regrouper les municipalités en une structure plus grosse afin de mettre les ressources de celles-ci en commun. De cette manière, ces municipalités peuvent offrir les services et infrastructures plus facilement à leurs résidents et alléger les structures administratives.

La M.R.C. compte maintenant 17 municipalités (voir carte 3) :

- Chute-Saint-Philippe
- Ferme-Neuve
- Kiamika
- Lac-des-Écorces
- Lac-du-Cerf
- Lac-Saguay
- Lac-Saint-Paul
- La Macaza
- L'Ascension
- Mont-Laurier
- Mont-Saint-Michel
- Nominique
- Notre-Dame-de-Pontmain
- Notre-Dame-du-Laus
- Rivière-Rouge
- Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- Sainte-Anne-du-Lac

Le centre régional de la M.R.C. est la ville de Mont-Laurier. Mont-Laurier se trouve au croisement des deux axes les plus importants, soit la route 117 et la route 309. C'est à cet endroit que sont regroupés la plupart des services et infrastructures importantes de la M.R.C. et c'est aussi un pôle d'emploi majeur et l'endroit où on retrouve la plus forte concentration de population. Mont-Laurier possède en effet un hôpital, un C.L.S.C., un foyer pour personnes âgées, la seule polyvalente de la région à offrir l'éducation de secondaire 4 et 5, les pavillons du Cégep et de l'Université, un aéroport régional, etc. C'est aussi l'endroit où on retrouve la plus grande concentration de commerces et plusieurs bureaux du gouvernement du Québec.

Carte 3 : LES MUNICIPALITÉS ET SECTEURS DE LA M.R.C.



## 2

### LA POPULATION

#### 2.1 LA POPULATION DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

En 2006, la M.R.C. d'Antoine-Labelle compte 34 915 habitants. Cette population est plutôt faible si on considère l'étendue du territoire de la M.R.C (soit une densité de 2,14 habitants/km<sup>2</sup>, comme nous avons vu précédemment). De plus, la M.R.C. compte 10 municipalités sur 17 dont la population est inférieure à 1 000 habitants. Cela représente des défis importants pour l'implantation de service municipaux dans ces municipalités peu peuplées.

La population de la M.R.C. a connu une augmentation de 13,0 % entre 1986 et 2006, passant de 30 904 à 34 915 habitants en 20 ans. Cela représente une croissance annuelle moyenne d'environ 0,6 %, soit environ 200 habitants par année (voir tableau 3). On remarque aussi que la croissance la plus importante de la population s'est effectuée 1991 et 1996 (+6 %) et que la population a connu une baisse de 1,3% entre 1996 et 2001.

Lorsqu'on compare la croissance de la population des différentes municipalités depuis 1986, on constate que la croissance n'est pas uniforme sur le territoire (voir carte 4). Les municipalités de Chute-Saint-Philippe, Lac Sagouay et Nominique ont eu une augmentation plus marquée que les autres municipalités. En effet, la croissance de ces municipalités est liée à l'augmentation des villégiateurs qui deviennent progressivement des résidents permanents des municipalités.

À l'opposé, la municipalité de Mont-Saint-Michel s'est plutôt dépeuplée. Cela est dû, entre autres, au fait que cette municipalité est plutôt éloignée du centre régional de la région (Mont-Laurier) et de la route 117 qui est l'axe le plus important de la M.R.C. Cette situation explique aussi le faible accroissement de la population de Sainte-Anne-du-Lac (+3 %).

On constate aussi que la population de Ferme-Neuve est plutôt stable et n'a connu qu'une augmentation de 1 % (soit 22 personnes sur 3 048) en 20 ans. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que cette municipalité est surtout agricole ce qui freine un peu son développement. De plus, elle est un peu trop éloignée de Mont-Laurier pour bénéficier du phénomène de banlieue et a peu de villégiature. Même si Ferme-Neuve possède tout de même certains services, ils sont peu nombreux et n'attirent pas de nouvelle population.

Tableau 3

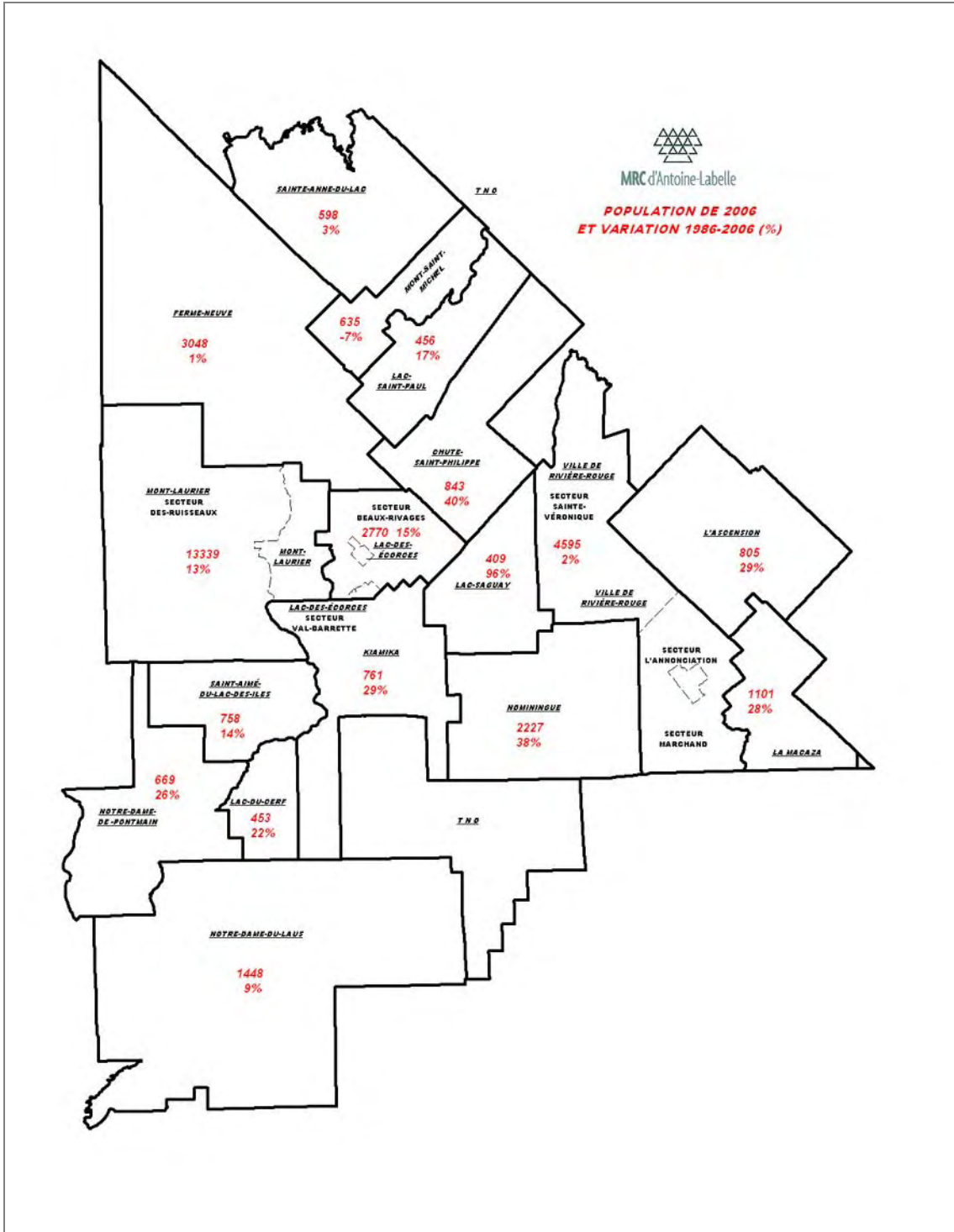
POPULATION DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

| Municipalités                 | 1986          | VARIATION<br>1981-1986 | 1991          | VARIATION<br>1986-1991 | 1996          | VARIATION<br>1991-1996 | 2001          | VARIATION<br>1996-2001 | 2006 <sup>1</sup> | VARIATION<br>2001-2006 | VARIATION<br>1986-2006 |
|-------------------------------|---------------|------------------------|---------------|------------------------|---------------|------------------------|---------------|------------------------|-------------------|------------------------|------------------------|
| Chute-Saint-Philippe          | 602           | -1%                    | 698           | 16%                    | 778           | 11%                    | 823           | 6%                     | 843               | 2%                     | 40%                    |
| Ferme-Neuve                   | 3 026         | -3%                    | 3 174         | 5%                     | 3 091         | -3%                    | 2 947         | -5%                    | 3 048             | 3%                     | 1%                     |
| Kiamika                       | 591           | 4%                     | 636           | 8%                     | 722           | 14%                    | 716           | -1%                    | 761               | 6%                     | 29%                    |
| Lac-des-Écorces               | 2 399         | 7%                     | 2 540         | 6%                     | 2 704         | 6%                     | 2 715         | 0%                     | 2 770             | 2%                     | 15%                    |
| Lac-du-Cerf                   | 371           | -3%                    | 409           | 10%                    | 425           | 4%                     | 420           | -1%                    | 453               | 8%                     | 22%                    |
| Lac-Saguay                    | 301           | 3%                     | 305           | 1%                     | 378           | 24%                    | 382           | 1%                     | 409               | 7%                     | 36%                    |
| Lac-Saint-Paul                | 391           | 16%                    | 385           | -2%                    | 415           | 8%                     | 429           | 3%                     | 456               | 6%                     | 17%                    |
| La Macaza                     | 863           | 3%                     | 900           | 4%                     | 1 020         | 13%                    | 1 015         | 0%                     | 1 101             | 8%                     | 28%                    |
| L'Ascension                   | 626           | 12%                    | 662           | 6%                     | 755           | 14%                    | 783           | 4%                     | 805               | 3%                     | 29%                    |
| Mont-Laurier                  | 11 824        | -3%                    | 12 311        | 4%                     | 13 146        | 7%                     | 12 766        | -3%                    | 13 339            | 4%                     | 13%                    |
| Mont-Saint-Michel             | 680           | -4%                    | 647           | -5%                    | 616           | -5%                    | 619           | 0%                     | 635               | 3%                     | -7%                    |
| Nomingue                      | 1 611         | 1%                     | 1 765         | 10%                    | 1 930         | 9%                     | 2 064         | 7%                     | 2 227             | 8%                     | 38%                    |
| Notre-Dame-de-Pontmain        | 533           | 9%                     | 547           | 3%                     | 581           | 6%                     | 620           | 7%                     | 669               | 8%                     | 26%                    |
| Notre-Dame-du-Laus            | 1 327         | 11%                    | 1 244         | -6%                    | 1 378         | 11%                    | 1 382         | 0%                     | 1 448             | 5%                     | 9%                     |
| Rivière-Rouge                 | 4 512         | 3%                     | 4 424         | -2%                    | 4 543         | 3%                     | 4 454         | -2%                    | 4 595             | 3%                     | 2%                     |
| Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles    | 665           | -3%                    | 724           | 9%                     | 789           | 9%                     | 751           | -5%                    | 758               | 1%                     | 14%                    |
| Sainte-Anne-du-Lac            | 582           | -15%                   | 637           | 9%                     | 623           | -2%                    | 570           | -9%                    | 598               | 5%                     | 3%                     |
| <b>M.R.C. Antoine-Labelle</b> | <b>30 904</b> | <b>0,4%</b>            | <b>32 008</b> | <b>3,6%</b>            | <b>33 904</b> | <b>5,9%</b>            | <b>33 456</b> | <b>-1,3%</b>           | <b>34 915</b>     | <b>4,4%</b>            | <b>13,0%</b>           |
| Nombre<br>personnes/ménage    | 2,9           |                        | 2,6           |                        | 2,5           |                        | 2,4           |                        |                   |                        |                        |
| Nombre ménages                | 10 630        |                        | 11 885        |                        | 13 365        |                        | 13 925        |                        |                   |                        |                        |

Source : Statistique Canada, compilé par le service de l'aménagement du territoire, M.R.C. A.L. Site : <http://www.statcan.ca>

<sup>1</sup> Source: Répertoire des municipalités, Site du MAMR : <http://www.mamr.gouv.qc.ca>, consulté le 29 mai 2006

Carte 4 : Population de 2006 et variation entre 1986 et 2006.



La population de la ville de Rivière-Rouge a aussi eu une faible croissance. En fait, le moteur économique de la ville de Rivière-Rouge est le centre hospitalier et de réadaptation d'Antoine-Labelle dans le secteur de l'Annonciation et la majorité de ses habitants y travaillent. Mais il y a eu plusieurs pertes d'emploi dans cet établissement ces dernières années et cela a eu un impact sur la population. Cet impact est en partie balancé par la villégiature qui se développe à Rivière-Rouge et par les nombreux emplois dans le domaine récréotouristique qu'on retrouve à Mont-Tremblant pas très loin de la ville.

## 2.2 PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la M.R.C. d'Antoine-Labelle connaîtra une augmentation de population de 11,9% entre 2001 et 2026, soit une augmentation d'environ 4 000 personnes en 25 ans (voir tableau 4). Cette augmentation est inférieure à celle que subira la région des Laurentides (28,2%), mais elle est supérieure à l'augmentation globale du Québec (9,3%). Dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, on peut supposer qu'une bonne partie de cette augmentation sera due à la villégiature et à l'arrivée de retraités.

**TABLEAU 4**  
**PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES POUR 2026**

|                                   | 2001             | 2006             | 2011             | 2016             | 2021             | 2026             | Variation<br>2001-2026 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------------|
| <b>Deux-Montagnes</b>             | 84 348           | 88 940           | 93 071           | 96 859           | 100 362          | 103 243          | 22,4%                  |
| <b>Thérèse-De-Blainville</b>      | 133 186          | 145 227          | 153 415          | 160 316          | 166 441          | 171 544          | 28,8%                  |
| <b>Mirabel</b>                    | 27 910           | 34 023           | 35 747           | 37 358           | 38 867           | 40 003           | 43,3%                  |
| <b>La Rivière-du-Nord</b>         | 92 074           | 103 048          | 109 188          | 115 068          | 120 611          | 125 390          | 36,2%                  |
| <b>Argenteuil</b>                 | 29 347           | 29 575           | 30 296           | 31 067           | 31 877           | 32 572           | 11,0%                  |
| <b>Les Pays-d'en-Haut</b>         | 31 395           | 34 984           | 38 096           | 40 802           | 43 111           | 44 902           | 43,0%                  |
| <b>Les Laurentides</b>            | 39 181           | 41 806           | 44 687           | 47 364           | 49 765           | 51 631           | 31,8%                  |
| <b>Antoine-Labelle</b>            | <b>33 969</b>    | <b>34 936</b>    | <b>35 811</b>    | <b>36 706</b>    | <b>37 509</b>    | <b>38 009</b>    | <b>11,9%</b>           |
| <b>Région des<br/>Laurentides</b> | <b>471 411</b>   | <b>512 539</b>   | <b>540 311</b>   | <b>565 541</b>   | <b>588 542</b>   | <b>607 295</b>   | <b>28,8%</b>           |
| <b>Québec</b>                     | <b>7 396 988</b> | <b>7 603 091</b> | <b>7 766 718</b> | <b>7 905 031</b> | <b>8 014 407</b> | <b>8 085 850</b> | <b>9,3%</b>            |

Source : Institut de la statistique du Québec, population et composantes démographiques quinquennales projetées, scénario A.

## 2.3 LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE

Si on considère la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle selon les groupes d'âges (tableau 5), on peut constater que, dans l'ensemble, la proportion qu'occupe chaque groupe d'âge se compare à celle du Québec.

**Tableau 5**  
**POPULATION DE LA M.R.C.**  
**D'ANTOINE-LABELLE PAR GROUPE D'ÂGE**

| Groupe d'âge       | Antoine-Labelle |            |               |            |               |            |              |            |             |            | Québec           |            |
|--------------------|-----------------|------------|---------------|------------|---------------|------------|--------------|------------|-------------|------------|------------------|------------|
|                    | 1986            |            | 1991          |            | 1996          |            | 2001         |            | 1986-2001   |            | 2001             |            |
|                    | Nb              | %          | Nb            | %          | Nb            | %          | Nb           | %          | Nb          | %          | Nb               | %          |
| <b>0 - 4 ans</b>   | 2 105           | 7,0        | 1 980         | 6,2        | 1 920         | 5,7        | 1490         | 4,5        | 615         | -29,2      | 375 770          | 5,2        |
| <b>5 - 9 ans</b>   | 2 465           | 8,0        | 2 265         | 7,1        | 2 095         | 6,2        | 1880         | 5,6        | 585         | -23,7      | 457 230          | 6,3        |
| <b>10 - 14 ans</b> | 2 230           | 7,2        | 2 495         | 7,8        | 2 385         | 7,0        | 2110         | 6,3        | 120         | -5,4       | 458 585          | 6,3        |
| <b>15 - 19 ans</b> | 2 295           | 7,4        | 2 145         | 6,7        | 2 450         | 7,2        | 2155         | 6,4        | 140         | -6,1       | 462 070          | 6,4        |
| <b>20 - 24 ans</b> | 2 460           | 8,0        | 1 690         | 5,3        | 1 715         | 5,1        | 1720         | 5,1        | 740         | -30,1      | 487 405          | 6,7        |
| <b>25 - 34 ans</b> | 5 495           | 17,8       | 5 325         | 16,6       | 4 415         | 13,0       | 3265         | 9,8        | 2230        | -40,6      | 921 775          | 12,7       |
| <b>35 - 44 ans</b> | 4 660           | 15,0       | 5 280         | 16,5       | 6 040         | 17,8       | 5615         | 16,8       | 955         | 20,5       | 1 243 975        | 17,2       |
| <b>45 - 54 ans</b> | 3 130           | 10,1       | 3 949         | 12,3       | 4 945         | 14,6       | 5735         | 17,1       | 2605        | 83,2       | 1 109 940        | 15,3       |
| <b>55 - 64 ans</b> | 2 930           | 9,5        | 3 210         | 10         | 3 660         | 10,8       | 4570         | 13,7       | 1640        | 56,0       | 760 905          | 10,5       |
| <b>65 et plus</b>  | 3 076           | 10,0       | 3 680         | 11,5       | 4 260         | 12,6       | 4915         | 14,7       | 1839        | 59,8       | 959 815          | 13,3       |
| <b>TOTAL</b>       | <b>30 906</b>   | <b>100</b> | <b>32 019</b> | <b>100</b> | <b>33 885</b> | <b>100</b> | <b>33455</b> | <b>100</b> | <b>2549</b> | <b>8,2</b> | <b>7 237 470</b> | <b>100</b> |

Source : Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001, site : <http://www.statcan.ca/>

Cependant, on note que les jeunes âgés entre 25 et 34 ans représentent une proportion moins importante au sein de la M.R.C. En fait, ce groupe d'âge est en nette régression depuis 1986 avec une perte de 40,6 % des effectifs en 15 ans. La population de 20 à 24 ans aussi suit cette tendance de manière significative. Cette tendance est inquiétante étant donné l'apport de cette population à l'économie et à la croissance démographique.

Il peut s'avérer que ces catégories migrent pour des raisons économiques ou encore pour poursuivre des études à l'extérieur de la région. D'un point de vue stratégique, si ces groupes d'âge ne se reconstituent pas ou, à tout le moins, ne se maintiennent pas à leurs niveaux actuels, il s'agit là d'une menace qu'il faudra contrer puisque ces groupes représentent l'avenir de la région. L'exode rural compromet le maintien de services viables dans les municipalités rurales entraînant ainsi un cycle de dévitalisation du territoire dans son ensemble.



Il faudra prévoir alors des mesures de rétention et d'incitation au retour en région. Ces mesures ne seront toutefois efficaces que dans un contexte de création d'emplois.

De plus, on constate que la population de jeunes de 19 ans et moins est aussi en régression. Cela est encore plus marqué quand on considère les jeunes enfants de 9 ans et moins. En effet, la M.R.C. a connu une baisse de 1 200 enfants (soit 26,3 %) entre 1986 et 2001. Cette situation est alarmante, car cela signifie que la population se renouvelle de moins en moins.

Le même tableau nous indique qu'inversement aux groupes d'âge qui précèdent, les groupes des 45 ans et plus ont vu leurs effectifs s'accroître entre 1986 et 2001. Le phénomène de la mutation des résidences secondaires en résidences permanentes ne serait pas étranger aux variations observables.

D'un point de vue stratégique, reste à savoir si l'arrivée de nouveaux retraités peut avoir une incidence durable et positive sur l'occupation du territoire. Ces mêmes retraités ne seront-ils pas tentés de ré-émigrer à terme dans leurs lieux d'origine pour se rapprocher de leurs familles et des services spécialisés. Ce phénomène ne créera-t-il pas une pression supplémentaire pour obtenir plus de services d'accueil dans les pôles ? Ce type d'immigration pose aussi la problématique du conflit potentiel entre les préoccupations des villégiateurs et celles des résidents. Il faudra donc s'interroger sur l'accueil que la M.R.C. d'Antoine-Labelle réservera à ces nouveaux arrivants et sur la possibilité de les encourager à mettre leur expertise au service du développement de toute la collectivité.

En corollaire, il existe une diaspora en provenance de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Ces personnes, originaires du territoire, sont impliquées dans toutes sortes de secteur d'activités et y ont développé une expertise et des réseaux de contact qui pourraient contribuer au développement local si on arrive à les y intéresser.

La population des personnes âgées de 75 ans et plus représentait 32,5 % de la population des 65 ans et plus en 1986 et 38,6 % en 2001. En chiffre absolu, cette population est passée de 1 000 à 1 895 personnes entre 1986 et 2001, soit une augmentation de 89,5 %. Il faudra prévoir une augmentation des services à domicile si on veut éviter l'institutionnalisation massive de ces populations et répondre à leur désir profond de demeurer dans leur municipalité.

Les groupes d'âge des 20 à 34 ans sont en baisse. L'exode d'une bonne partie des individus de ces groupes d'âge pour des raisons académiques et économiques est réel. La présence du Pavillon du Cégep de St-Jérôme à Mont-Laurier et de l'Université du Québec a déjà un effet de rétention mesurable même si ces institutions ne peuvent combler tous les besoins de formation. Quant à l'exode pour des raisons économiques, il serait dû au manque de perspectives d'emplois qu'offre actuellement la situation économique du territoire.

La faible croissance de la population implique une certaine prudence dans le développement de nouvelles infrastructures, de nouveaux services publics et de leur financement. La croissance des coûts devra être maîtrisée pour dégager une certaine marge de manœuvre devant permettre le développement du territoire et le financement de dossiers ponctuels.

L'étalement urbain, mais aussi l'étalement de la villégiature, contribuent aussi à accroître les coûts des services publics.

L'arrivée importante de retraités pose le problème de leur intégration et de leur implication au sein du développement des communautés. De plus, le manque de ressources pour faire face aux besoins croissants de soutien des populations les plus âgées doit être considéré.

L'arrivée de retraités qui étaient autrefois des villégiateurs peut cependant devenir un atout pour maintenir la population sur le territoire dans la mesure où des efforts d'intégration seront faits au niveau local par les municipalités, les organismes communautaires, culturels et de loisirs.

## 3

### LE NIVEAU DE VIE

Dans cette section, nous ferons ressortir trois facteurs à partir desquels il est possible de comparer le niveau de vie de populations de régions différentes. Ces trois facteurs sont : le niveau de scolarité de la population adulte, le logement et le revenu moyen.

Nous y avons également inclut d'autres indicateurs afin de faire ressortir l'état réel du niveau de vie de la population.

#### 3.1 LA SCOLARITÉ

En comparant la scolarité de la M.R.C. d'Antoine-Labelle à celle du Québec (tableau 6), on constate que la population de la M.R.C. est nettement moins scolarisée. En effet, on s'aperçoit que pour 2001, les personnes ayant une scolarité inférieure à la 9<sup>e</sup> année représentent une proportion de 26,8 % dans la M.R.C. comparativement à 15,9 % pour la province. On voit que les proportions étaient aussi semblables en 1996 (29,4% contre 18,1% au Québec).

De la même façon, on peut voir que la proportion de la population ayant entrepris ou terminé des études universitaires est beaucoup plus faible pour la M.R.C. d'Antoine-Labelle que pour le Québec. En effet, en 1996, seulement 5,5 % de la population de 15 ans et plus avait entrepris ou terminé des études universitaires dans la M.R.C. comparativement à 13,8% pour la province. On arrive au même constat en étudiant les données de 2001 : la proportion de personnes de 20 ans et plus de la M.R.C. est deux fois moins importante que celle du Québec (9,1 % contre 20,2 %). Soulignons toutefois que le nombre de diplômés est en progression, passant de 3,3 % en 1986 à 4,1 % en 1991 et à 5,0 % en 1996 (pour la population de 15 ans et plus). Cette proportion représentait 8,5% des personnes âgées de 20 ans et plus en 2001<sup>1</sup>.

On voit aussi que la M.R.C. a un retard sur le Québec pour la proportion de la population ayant entrepris des études postsecondaires. Mais on constate aussi que la proportion de la population ayant un certificat d'une école de métier est légèrement plus importante dans la M.R.C. que dans la province en 1996 (5,9 % contre 4,5 %) et en 2001 (13,1 % contre 11,5 %). En fait, il y a plus de diplômés d'école de métiers dans la M.R.C. puisque les emplois qu'on retrouve dans la région, qui sont surtout des emplois reliés au secteur forestier, nécessitent souvent une formation professionnelle seulement en offrant un salaire avantageux. Cela attire donc beaucoup de jeunes à se diriger vers de telles formations.

---

<sup>1</sup> Source: Statistique Canada

TABLEAU 6

## RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SCOLARITÉ

| SCOLARITÉ                          | 1996 <sup>1</sup> |       |           |       | 2001 <sup>2</sup> |       |           |       |
|------------------------------------|-------------------|-------|-----------|-------|-------------------|-------|-----------|-------|
|                                    | Antoine-Labelle   |       | Québec    |       | Antoine-Labelle   |       | Québec    |       |
|                                    | Nombre            | %     | Nombre    | %     | Nombre            | %     | Nombre    | %     |
| <b>Inférieure à 9e année</b>       | 7 780             | 29,4% | 1 025 545 | 18,1% | 6 620             | 26,8% | 852 925   | 15,9% |
| <b>9e année à 13e année</b>        | 10 020            | 37,9% | 1 981 910 | 34,9% | 8 990             | 36,4% | 1 664 735 | 31,0% |
| <b>Étude postsecondaire</b>        | 7 100             | 17,8% | 2 411 675 | 22,3% | 5 860             | 23,7% | 2 236 575 | 41,6% |
| <b>École de métier</b>             | 1 555             | 5,9%  | 254 340   | 4,5%  | 3 245             | 13,1% | 617 715   | 11,5% |
| <b>Ayant étude universitaire</b>   | 135               | 0,5%  | 90 375    | 1,6%  | 140               | 0,6%  | 88 380    | 1,6%  |
| <b>Ayant diplôme universitaire</b> | 1 320             | 5,0%  | 692 390   | 12,2% | 2 105             | 8,5%  | 1 001 490 | 18,6% |
| <b>TOTAL</b>                       | 26 445            | 100%  | 5 673 470 | 100%  | 24 720            | 100%  | 5 371 950 | 100%  |

Source : Statistique Canada

<sup>1</sup> Population de 15 ans et plus

<sup>2</sup> Population de 20 ans et plus

De plus, l'implantation du pavillon du Cégep de Saint-Jérôme en 1983 et de celle du campus de Mont-Laurier de l'Université du Québec en Outaouais en 1982 a changé la situation. En effet, le taux de passage aux études postsecondaires, qui était l'un des plus bas au Québec avant l'implantation du pavillon collégial, s'est aujourd'hui amélioré de façon très significative. De plus, la présence de l'Université du Québec a également contribué à l'amélioration de la scolarisation de la population du territoire.

S'il est courant de constater que la scolarité des populations des régions de ressources soit moins élevée, il faut toutefois admettre que la compétitivité de ces régions, pour faire face aux exigences des années 2000, passe par l'amélioration de la formation de base, par une bonne formation professionnelle et par l'intensification de la formation continue.

En ce sens, le faible taux de scolarité de base d'une partie de la population active risque de rendre plus ardu le travail de formation sur mesure en entreprise ou de recyclage de la main d'œuvre puisque nombre d'individus ne possèdent pas les pré-requis académiques pour y accéder. On peut former spécifiquement quelqu'un pour le rendre plus performant sur son poste de travail. Cet individu demeurera cependant vulnérable pour réintégrer le marché du travail advenant une perte d'emploi, même temporaire.

**TABLEAU 7**

**SCOLARITÉ SELON LES MUNICIPALITÉS EN 2001**

| Municipalité               | Niveau inférieur à la 9e année | De la 9e à la 13e année | Certificat ou diplôme d'une école de métiers | Études collégiales | Études universitaires |
|----------------------------|--------------------------------|-------------------------|--|--------------------|-----------------------|
| Antoine-Labelle            | 27%                            | 36%                     | 13%  | 15%                | 9%                    |
| Chute-Saint-Philippe       | 28%                            | 32%                     | 15%  | 15%                | 9%                    |
| Ferme-Neuve                | 37%                            | 34%                     | 14%  | 10%                | 6%                    |
| Kiamika                    | 32%                            | 40%                     | 10%  | 11%                | 7%                    |
| La Macaza                  | 26%                            | 32%                     | 13%  | 19%                | 11%                   |
| Lac-des-Écorces            | 25%                            | 39%                     | 19%  | 12%                | 5%                    |
| Lac-du-Cerf                | 36%                            | 31%                     | 14%  | 9%                 | 9%                    |
| Lac-Saguay                 | 36%                            | 33%                     | 5%   | 17%                | 9%                    |
| Lac-Saint-Paul             | 32%                            | 48%                     | 6%   | 11%                | 3%                    |
| L'Ascension                | 26%                            | 41%                     | 12%  | 13%                | 7%                    |
| Mont-Laurier               | 24%                            | 35%                     | 13%  | 16%                | 11%                   |
| Mont-Saint-Michel          | 27%                            | 51%                     | 12%  | 8%                 | 2%                    |
| Nominingue                 | 26%                            | 33%                     | 10%  | 19%                | 11%                   |
| Notre-Dame-de-Pontmain     | 44%                            | 35%                     | 6%   | 12%                | 4%                    |
| Notre-Dame-du-Laus         | 27%                            | 39%                     | 16%  | 13%                | 6%                    |
| Rivière-Rouge              | 20%                            | 38%                     | 13%  | 18%                | 10%                   |
| Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles | 35%                            | 31%                     | 11%  | 11%                | 13%                   |
| Sainte-Anne-du-Lac         | 36%                            | 41%                     | 15%  | 6%                 | 2%                    |

Source : Statistique Canada

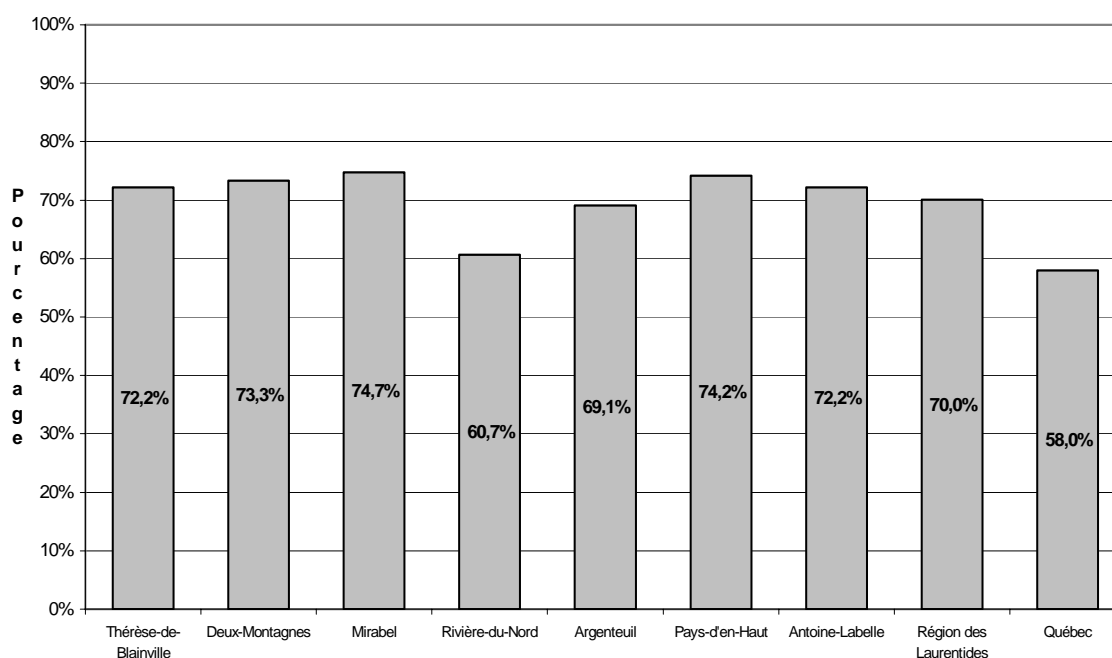
En comparant le niveau de scolarité des différentes municipalités, on observe qu'il varie d'une municipalité à l'autre (voir tableau 7). En effet, on peut voir que certaines municipalités sont nettement moins scolarisées. Dans la municipalité de Lac-Saint-Paul, par exemple, 80 % de la population ont des études équivalentes ou inférieures à la 13<sup>e</sup> année. Il s'agit justement d'une municipalité où on ne retrouve aucune école primaire. D'autres municipalités enregistrent aussi des taux élevés de population ayant des études équivalentes ou inférieures à la 13<sup>e</sup> année : Notre-Dame-de-Pontmain (79 %), Mont-Saint-Michel (78 %) et Sainte-Anne-du-Lac. Ces municipalités sont assez éloignées de Mont-Laurier (la seule municipalité de la M.R.C. d'Antoine-Labelle où on peut entreprendre des études supérieures à la 11<sup>e</sup> année) ce qui explique peut-être leurs piètres performances.

### 3.2 LE LOGEMENT

Le graphique I présente le pourcentage de logements possédés plutôt que loués pour la région des Laurentides et ses M.R.C. et pour le Québec. La M.R.C. d'Antoine-Labelle comportait 72,2 % de logements possédés en 2001 comparativement à 58,0% pour le Québec et 70,0% pour la région des Laurentides.

## POURCENTAGE DE LOGEMENT POSSÉDÉS PAR M.R.C. EN 2001

GRAPHIQUE I



Source : Statistique Canada

La haute proportion de ménages propriétaires de la M.R.C. est probablement la cause de la faible différence entre le prix moyen des loyers (463 \$) et des dépenses moyennes de propriété (504 \$) en 2001. La différence moyenne reliée aux coûts d'habitation est de seulement 41 \$ par mois entre le locataire et le propriétaire. Il devient donc intéressant de devenir propriétaire. Pour la même année, la région des Laurentides avait une différence de 188 \$ entre un logement (530 \$) et une propriété (718 \$) et le Québec avait une différence de 177 \$, soit 529 \$ pour les locataires et 706 \$ pour les propriétaires.

### **3.3 LE REVENU MOYEN ET AUTRES INDICATEURS ÉCONOMIQUES**

Plusieurs indicateurs peuvent nous fournir des informations utiles sur la condition socio-économique de la population du territoire et de sa main-d'œuvre. Selon les sources d'informations utilisées, les données ainsi que les modes de calcul peuvent varier. Il est important de le souligner.

Le tableau 8 qui suit fournit un bon nombre d'informations que nous commenterons plus loin. Ces informations proviennent de Statistiques Canada et ont été compilées par le Centre d'Emploi du Canada à Mont-Laurier et le CIDEL (Comité intermunicipal de développement économique de Labelle inc.) et le service de l'aménagement du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Les autres données proviennent du Bureau de la statistique du Québec (B.S.Q.).

Soulignons que l'ensemble de ces données converge et indique des tendances similaires.

Tableau 8

## INDICATEURS ÉCONOMIQUES

| MÉNAGES AYANT CONSACRÉ 30 % OU PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT |                        |                        |        |
|--|------------------------|------------------------|--------|
| 2001   | M.R.C. Antoine-Labelle | Région des Laurentides | Québec |
| % locataire  | 39,6%                  | 36,5%                  | 35,9%  |
| % propriétaire   | 14,3%                  | 14,2%                  | 14,1%  |

| TAUX DE CHÔMAGE        |       |           |             |      |        |      |
|------------------------|-------|-----------|-------------|------|--------|------|
| M.R.C. Antoine-Labelle |       |           | Laurentides |      | Québec |      |
| 1991                   | 2001  | 1991-2001 | 1991        | 2001 | 1991   | 2001 |
| 17,0%                  | 15,5% | -1,5%     | 11,4%       | 7,0% | 11,8%  | 8,2% |

| TAUX D'AIDE SOCIALE    |       |       |           |             |      |      |        |      |      |
|------------------------|-------|-------|-----------|-------------|------|------|--------|------|------|
| M.R.C. Antoine-Labelle |       |       |           | Laurentides |      |      | Québec |      |      |
| 1991                   | 2001  | 2005  | 1991-2005 | 1991        | 2001 | 2005 | 1991   | 2001 | 2005 |
| 14,4%                  | 13,1% | 11,8% | -2,6%     | 8,9%        | 7,0% | 5,8% | 9,3%   | 8,7% | 7,8% |

| TAUX D'ACTIVITÉ        |       |           |             |       |        |       |
|------------------------|-------|-----------|-------------|-------|--------|-------|
| M.R.C. Antoine-Labelle |       |           | Laurentides |       | Québec |       |
| 1996                   | 2001  | 1996-2001 | 1996        | 2001  | 1996   | 2001  |
| 55,3%                  | 54,9% | -0,4%     | 62,1%       | 66,8% | 62,3%  | 64,2% |

| REVENU MOYEN DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS |                    |        |            |                    |        |
|--|--------------------|--------|------------|--------------------|--------|
| 1995   |                    |        | 2000       |                    |        |
| M.R.C.A.L.                                   | Région Laurentides | Québec | M.R.C.A.L. | Région Laurentides | Québec |
| 1996   | 1996               | 1996   | 2001       | 2001               | 2001   |
| 18 598                                       | 21 774             | 23 198 | 21 272     | 27 755             | 27 125 |

Sources : Statistique Canada pour les données de 1991 à 2001  
Institut de la statistique du Québec pour les données de 2005

### 3.3.1 LE REVENU MOYEN

En 2000, le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus de la M.R.C. d'Antoine-Labelle était de 21 272 \$. Pour la même année, il était de 27 755 \$ pour la région des Laurentides et de 27 125 \$ pour le Québec. Cela représente un écart de 23 % avec la région des Laurentides et de 22 % avec le Québec.

Entre 1995 et 2000, le revenu moyen des personnes s'est accru de 14% pour la M.R.C. alors qu'il s'est accru de 28 % dans la région des Laurentides et de 17 % au Québec.



### **3.3.2 LE TAUX DE CHÔMAGE ET D'AIDE SOCIALE**

Le taux de chômage de la M.R.C. était de 17,0 % en 1996 et de 15,5 % en 2001, ce qui représente une baisse de 1,5 % du taux de chômage. Mais le taux de chômage est beaucoup plus bas dans la M.R.C. en 2001 que dans la région des Laurentides (7,0 %) et qu'au Québec (8,2 %). De plus, on remarque que la baisse du taux de chômage pour la région des Laurentides (4,4 %) et pour le Québec (3,6 %) est beaucoup plus importante que pour la M.R.C. Cela signifie qu'il est plus difficile de dénicher un emploi dans la M.R.C.

De la même façon, on constate que, bien que le taux d'aide sociale ait baissé de 2,6 % entre 1991 et 2005, il reste supérieur en 2005 à la région des Laurentides (5,8 %) et à l'ensemble du Québec (7,8 %) avec un taux d'aide sociale de 11,8 %. Cela signifie qu'il y a une part importante de la population de la M.R.C. qui est dépendante de l'aide sociale pour vivre.

### **3.3.3 LA PART DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT**

La partie du revenu consacrée à l'habitation est un indicateur de pauvreté. De façon générale, on considère que les ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger sont plus démunis, car ils doivent souvent couper dans leurs dépenses de base pour payer leurs frais d'habitation. En observant le tableau 8, on constate que le pourcentage de ménages locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu au loyer est légèrement plus important dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle (39 %) que dans la région des Laurentides (36 %) ou au Québec (36 %). Pourtant, le coût moyen des loyers de la M.R.C. est inférieur à ceux des Laurentides et du Québec.

### **3.3.4 DÉPENDANCE JUVÉNILE ET SÉNILE**

L'indice de dépendance juvénile présente, pour chaque tranche de 100 adultes actifs, le nombre de jeunes de 20 ans et moins qui en dépendent alors que l'indice de dépendance sénile présente le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus qui en dépendent. En observant le tableau 9, on s'aperçoit que l'indice de dépendance juvénile est plus faible dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle que dans la région des Laurentides et qu'au Québec alors que l'indice de dépendance sénile est plus élevé.

Cela démontre que la part de retraités est très importante dans la M.R.C. et cela peut entraîner des besoins et des coûts très importants en soins de santé et autre pour ces personnes qui reposent sur les travailleurs. Inversement, on constate qu'il manque de relève pour la population de travailleurs, bien que, pour l'instant, moins de jeunes qu'ailleurs dépendent des travailleurs. À long terme, on peut s'attendre à ce que cette tendance ne fasse que s'alourdir ce qui entraînera des problèmes importants pour la région. Il est donc impératif que des mesures soient prises afin de renverser cette tendance.

**TABLEAU 9**  
**INDICES DE DÉPENDANCE JUVÉNILE ET SÉNILE**

| 2001                                 | MRC Antoine-Labelle | Région des Laurentides | Québec |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------|--------|
| <b>Indice de dépendance juvénile</b> | 36,6                | 42,7                   | 39,8   |
| <b>Indice de dépendance sénile</b>   | 23,5                | 17,7                   | 21,2   |

Source : Statistique Canada, 2001

### **3.3.5 LE TAUX D'ACTIVITÉ**

Le taux d'activité mesure la participation de la population au marché du travail (population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage, divisée par la population totale de 15 ans et plus). En se référant au tableau 7, malgré une hausse du taux d'activité entre 1996 et 2001 au niveau du territoire des Laurentides et du Québec, on note que la M.R.C. a plutôt connu une baisse de son taux d'activité. Elle a avait, en 2001, un retard de 11,9 % sur la région des Laurentides et de 9,3 % sur le Québec alors qu'elle n'avait qu'un retard d'environ 5 % en 1991. La situation s'est donc beaucoup aggravée puisqu'elle avait alors un taux d'activité de 59,4 % et qu'en 2001, ce taux est passé à 54,9 %

L'analyse du revenu moyen de la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et des autres indicateurs économiques, cités plus haut, nous permet d'observer des écarts importants entre la situation socio-économique de la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et celle de la population de la région des Laurentides et du Québec. La persistance de cette situation pourrait éventuellement compromettre la qualité de vie de la population de ce territoire.

Le faible taux de scolarité de la population rend précaire le statut socio-économique d'une partie de la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et risque d'hypothéquer la capacité concurrentielle du territoire.

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LES EMPLOIS

Le tableau 10 présente la répartition des principaux secteurs d'activités économiques dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle et au Québec en 1996 et 2001. Ces données proviennent de Statistique Canada.

En observant les données, on peut voir que les secteurs de l'industrie n'ont pas la même importance dans la M.R.C. qu'au Québec. En effet, le secteur primaire représente une proportion trois fois plus importante dans la M.R.C. (10,1 %) que dans la province (3,3 %) en 2001. Conséquemment, la part du secteur secondaire et tertiaire est un peu moins importante dans la M.R.C. qu'au Québec.

Dans le secteur secondaire, on constate que le secteur manufacturier était beaucoup moins important en 1996 dans la M.R.C. qu'au Québec avec un écart de 7,9 %. Mais l'écart est moins grand en 2001 avec 4,9 % de différence. En effet, entre 1996 et 2001, la part du secteur manufacturier a connu une augmentation de 3,4 % dans la M.R.C. alors qu'elle n'a augmenté que de 0,4 % au Québec. On peut voir un lien avec le fait que, pour la même période, la part du secteur tertiaire a connu une baisse plus importante dans la M.R.C. (3,1 %) que dans la province (0,5 %).

Dans le secteur tertiaire, on peut voir que la part du secteur des finances, assurances et affaires immobilières, qui est associée à des métiers plus prestigieux et mieux rémunérés en général, est moins importante dans la M.R.C. (3,0 %) qu'au Québec (5,2 %). On observe aussi qu'alors que la part de secteur des services gouvernementaux était plus élevée qu'au Québec en 1996, elle a connu une diminution de 0,3 % entre 1996 et 2001 (alors qu'elle a augmenté de 3,7 % au Québec) pour devenir moins importante qu'au Québec en 2001 (25,6 % contre 27,3 %). Pourtant, la population de la M.R.C., qui est de plus en plus vieillissante, a besoin de plus en plus de services gouvernementaux.

TABLEAU 10

POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIES

| SECTEURS D'EMPLOI                                 | 1996          |            |                  |            | 2001          |            |                  |            | variation 1996-2001 |          |               |          |
|---|---------------|------------|------------------|------------|---------------|------------|------------------|------------|---------------------|----------|---------------|----------|
|   | M.R.C.A.L.    |            | Québec           |            | M.R.C.A.L.    |            | Québec           |            | M.R.C.A.L.          |          | Québec        |          |
|   | Nb            | %          | Nb               | %          | Nb            | %          | Nb               | %          | Nb                  | %        | Nb            | %        |
| <b>PRIMAIRE</b>                                   |               |            |                  |            |               |            |                  |            |                     |          |               |          |
| <b>TOTAL</b>                                      | 1825          | 13,2       | 125205           | 3,7        | 1410          | 10,1       | 117955           | 3,3        | -415                | -3,1     | -7250         | -0,5     |
| <b>SECONDAIRE</b>                                 |               |            |                  |            |               |            |                  |            |                     |          |               |          |
| - manufacturier                                   | 1305          | 9,4        | 582750           | 17,3       | 1790          | 12,8       | 640675           | 17,7       | 485                 | 3,4      | 57925         | 0,4      |
| - construction                                    | 695           | 5,0        | 161645           | 4,8        | 820           | 5,9        | 168350           | 4,6        | 125                 | 0,9      | 6705          | -0,1     |
| <b>TOTAL</b>                                      | 2000          | 14,4       | 744395           | 22,0       | 2610          | 18,7       | 809025           | 22,3       | 610                 | 4,2      | 64630         | 0,3      |
| <b>TERTIAIRE</b>                                  |               |            |                  |            |               |            |                  |            |                     |          |               |          |
| - commerces                                       | 2605          | 18,8       | 604045           | 17,9       | 2480          | 17,7       | 581805           | 16,0       | -125                | -1,0     | -22240        | -1,8     |
| - finances, assurances,<br>affaires immobilières  | 415           | 3,0        | 176795           | 5,2        | 415           | 3,0        | 186830           | 5,2        | 0                   | 0,0      | 10035         | -0,1     |
| - services gouvernementaux                        | 3625          | 26,1       | 798905           | 23,6       | 3575          | 25,6       | 991700           | 27,3       | -50                 | -0,6     | 192795        | 3,7      |
| - transport, communications<br>et autres services | 3400          | 24,5       | 928695           | 27,5       | 3495          | 25,0       | 939900           | 25,9       | 95                  | 0,5      | 11205         | -1,6     |
| <b>TOTAL</b>                                      | 10045         | 72,4       | 2508440          | 74,3       | 9965          | 71,3       | 2700235          | 74,4       | -80                 | -1,2     | 191795        | 0,2      |
| <b>GRAND TOTAL</b>                                | <b>13 870</b> | <b>100</b> | <b>3 378 040</b> | <b>100</b> | <b>13 985</b> | <b>100</b> | <b>3 627 215</b> | <b>100</b> | <b>115</b>          | <b>0</b> | <b>249175</b> | <b>0</b> |

Source : Statistiques Canada

## PORTRAIT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### 5.1 LE SECTEUR PRIMAIRE

#### 5.1.1 L'AGRICULTURE

L'agriculture dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle représentait en 1996, selon des données tirées des fiches d'enregistrement disponibles au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (M.A.P.A.Q.), une production directe estimée à 21,3 millions de dollars. La valeur de cette production correspond à 16.1 % de la valeur de la production annuelle totale estimée de la région des Laurentides. C'est donc dire que l'agriculture occupe une part importante de l'économie du territoire.

La production laitière représente 45 % de la valeur de la production agricole du territoire, soit 9,5 millions de dollars. Elle est concentrée dans la Vallée de la Lièvre. Au niveau des Laurentides, la production laitière de la M.R.C. d'Antoine-Labelle représente le troisième plus important volume.

La production d'oeufs et de volailles occupe le deuxième rang en importance avec une valeur estimée à 3,3 millions de dollars, ce qui correspond à 15 % de la valeur de la production agricole du territoire.

L'horticulture représentait 12,3 % (2,6 millions) de la valeur de la production du territoire de la M.R.C. suivi de la production de bovins de boucherie qui en représentait 12,1 %, soit 2,5 millions.

Certaines cultures sont en émergence et en expansion tels les petits fruits et l'élevage exotique. Ces nouveaux produits peuvent être porteurs d'avenir puisqu'ils contribuent à créer une nouvelle richesse sur le territoire par la substitution de produits importés ou par l'exportation de ces produits vers des marchés hors région.

Le secteur agricole pourrait aussi contribuer à la création d'une nouvelle richesse sur le territoire en utilisant de nouveaux intrants produits en région. Par exemple, la production de compost à partir de résidus forestiers constituerait une solution complémentaire à l'utilisation des engrais chimiques produits hors région.

Statistiques Canada estime qu'en 1996, 435 personnes exerçaient une profession propre à l'agriculture.

La diminution constante de la main-d'oeuvre et du nombre d'entreprises agricoles s'expliquerait par le regroupement des petites exploitations, l'amélioration de la productivité des troupeaux ainsi que par une mécanisation croissante des opérations. Il s'agirait là d'une tendance québécoise et nord-américaine.

Le problème de la relève agricole est identifié et déjà des mesures correctrices sont en voie d'élaboration comme la revalorisation de la profession agricole en milieu scolaire et l'établissement d'une banque de fermes pour faciliter la revente à des agriculteurs de formation.

Les négociations du GATT et de l'Aléna indiquent que nous évoluons vers la restructuration des productions contingentées (lait, oeufs, volailles, porcs) ce qui peut constituer une menace.

La libéralisation des marchés favorise la réalisation d'économies d'échelles par la création de méga-entreprises au niveau continental. Les productions touchées sont la volaille, les oeufs, le boeuf et le lait. Des productions qui dominent dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Certains producteurs agricoles devront se repositionner ou favoriser la transformation en région de leurs produits. Par contre, les entreprises agricoles de petites tailles et les fermes familiales peuvent demeurer profitables et même très concurrentielles. La rigueur dans la gestion, l'adoption de nouvelles technologies, la formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre ont permis d'atteindre, dans plusieurs petites exploitations agricoles, des seuils d'efficacité que peuvent difficilement atteindre les méga-entreprises.

La formation des producteurs agricoles pourrait être accentuée par une implication plus approfondie des établissements secondaires et post-secondaires présents en région.

Le perfectionnement des producteurs agricoles est soumis à plusieurs contraintes, la disponibilité étant une des plus importantes. Les institutions de formation doivent développer des formules novatrices pour s'ajuster à la période de faible activité (novembre-mars), dans des locaux à proximité des fermes (salle paroissiale, etc.), à des heures qui permettent aux producteurs de vaquer à leurs opérations quotidiennes.

La consolidation de l'agriculture passe par le développement de réseaux de distribution régionaux et par l'accès aux « tablettes » des détaillants regroupés sous une bannière, et ce, pour écouler les produits locaux.

Une des difficultés pour avoir accès aux marchés vient d'ailleurs de la présence de détaillants regroupés (chaînes, bannières, franchises) qui disposent de services centralisés pour s'approvisionner à escompte. Pour s'imposer dans ces réseaux de distribution centralisés, le pouvoir de négociation des producteurs locaux est à bâtir.

### 5.1.2 LA FORÊT

La forêt couvre environ 13 000 km<sup>2</sup> des 15 800 km<sup>2</sup> du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. On y retrouve des feuillus et des résineux d'essences variées. Il s'agit d'une ressource naturelle de qualité. De propriété publique à 85 %, privée à 15 %, la forêt génère 68 % des emplois primaires et secondaires du territoire.

La forêt privée appartient à plusieurs milliers de propriétaires forestiers localisés sur le territoire municipalisé de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Cette forêt est partie intégrante du milieu de vie de l'ensemble de la population du territoire, ce qui lui confère son statut particulier de forêt habitée.

La forêt privée centre ses préoccupations sur l'aménagement intégré de ses ressources et sur son développement socio-économique. Les activités spécifiquement liées à la ressource forestière sont les activités de récolte des bois, de mise en marché et de réalisation de travaux sylvicoles adaptés à un aménagement intensif.

La gestion de cette forêt privée est conjointement faite par les diverses structures avec lesquelles les propriétaires forestiers doivent composer soit les municipalités, la M.R.C. ainsi que les différents ministères pour n'en identifier que les plus évidents.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne l'aménagement et la mise en marché de la ressource forestière, on identifie les organismes suivants:

- le Syndicat des producteurs de bois de Labelle, syndicat de mise en marché qui a la responsabilité de gérer les plans conjoints de mise en marché du bois dans le cadre des législations provinciales liées à la Régie des marchés agricoles du Québec;
- L'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée qui a pour objet, selon la Loi sur les forêts (L.Q., chap. F-4.1),

*« d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire, en particulier par:*

- 1° l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur;*
- 2° le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur... »*

- la Société d'exploitation des ressources agro-forestières de Labelle (SERAF), organisme de gestion en commun, créé par le gouvernement provincial dans le but de regrouper les propriétaires de boisés privés désireux d'aménager de façon intensive leur forêt et d'aider à la consolidation des lots boisés par l'application d'un programme gouvernemental d'aide financière pour la réalisation de travaux sylvicoles du ministère des Ressources naturelles du Québec.

Les bouleversements structureaux qui ont frappé l'industrie québécoise des pâtes et papier ont eu des répercussions majeures sur les intervenants forestiers autant de la forêt privée que de la forêt publique. Deux papetières s'approvisionnent sur le territoire forestier de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Ce secteur est sensible aux fluctuations des marchés. Comme plusieurs autres secteurs industriels québécois, l'industrie des pâtes et papier doit relever le défi de la concurrence internationale, moderniser ses équipements et rationaliser sa production en raison de la surcapacité installée, de l'ajout de contraintes commerciales de l'entrée en vigueur de nouvelles normes canadiennes concernant l'émission de matières polluantes et du coût relativement élevé de ses approvisionnements.

L'évolution technologique des industries papetières les amène à modifier leurs sources d'approvisionnement (rondins de résineux) pour les remplacer, en partie ou en totalité, par des copeaux de scieries et des fibres recyclées réduisant d'autant leur consommation de bois rond.



Pour la forêt privée, cela signifie des modifications au niveau des méthodes de production, d'aménagement et de récolte de bois. Pour la forêt publique, les modifications structurales du secteur industriel des pâtes et papier, couplées à l'implantation d'un nouveau régime forestier au Québec, ont permis d'assurer une garantie d'approvisionnement aux industries locales du sciage et du déroulage et d'augmenter de façon substantielle, dans le cas des usines de sciage de résineux, les volumes transformés en région. De nouveaux emplois ont ainsi pu être créés tant au niveau de la planification, de l'exploitation, de l'aménagement que de la transformation de la ressource ligneuse. C'est plus de 800 nouveaux emplois directs qui ont pu ainsi être créés selon le Centre de services aux réseaux d'entreprises du secteur forestier (ci-après CSRE). Cela a permis de développer localement une expertise dans la réalisation de travaux destinés à accélérer la croissance des peuplements naturels et à en améliorer la qualité. Toujours selon le CSRE, ces garanties d'approvisionnement ont également engendré plus de 50 millions de dollars d'investissements en moins de dix ans et permis d'installer des unités de production à la fine pointe de la technologie dans l'industrie du sciage de résineux et de feuillus. De nouveaux investissements sont à prévoir dans ce secteur dont la production est destinée majoritairement à l'exportation.

La signature des C.A.A.F. (contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier) ayant rendu les industriels responsables de la remise en production des aires forestières publiques où ils s'approvisionnent, a permis d'augmenter substantiellement et de diversifier les travaux d'aménagement réalisés par les entreprises forestières.

En 1987-1988, les bénéficiaires de C.A.A.F. ont réalisé des travaux d'aménagement sur forêt publique d'une valeur de 952 000 \$. De 1989 à 1993, la valeur des travaux a progressé régulièrement pour atteindre deux millions de dollars en 1992-1993. Bon an, mal an, c'est plus de trois millions de dollars que ceux-ci devront investir dans l'aménagement de la forêt publique pour répondre aux exigences de leur C.A.A.F. Quant au ministère des Ressources naturelles, il a investi 2 millions de dollars par année de 1987 à 1994 dans la remise en production des forêts publiques. Ces investissements ont cessé en 1994, date à partir de laquelle il s'est retiré complètement de ce champ d'activité.

Les C.A.A.F. ont aussi eu pour impact de redynamiser l'emploi dans l'exploitation et les services forestiers.

En 1987, on comptait 44 employeurs dans les secteurs de l'exploitation et de l'aménagement forestier sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, forêt privée et forêt publique confondues. En 1993, on en comptait 133 soit une augmentation de plus de 200 %. L'augmentation du nombre d'entreprises tient surtout aux petites entreprises de services forestiers (plan d'aménagement, sylviculture, etc.). Le nombre d'employés pour la période de 1987-1993 passait de 870 à 1182 soit une augmentation de 35 %.

Le fait que deux papetières s'approvisionnent en résineux sur le territoire forestier public de la M.R.C. d'Antoine-Labelle assure un débouché aux bois à pâte résineuse dégagés par l'aménagement des forêts feuillues et mélangées. De nouveaux types de relations d'affaires se développent entre ces papetières et les usines locales de transformation ce qui s'avère un atout pour l'évolution du secteur. Mentionnons toutefois ici que le manque de débouchés pour les volumes de bois à pâte feuillue générés par les travaux d'aménagement forestier représente une ressource perdue et une augmentation des coûts d'exploitation de la forêt.

Au niveau des ressources humaines, la mise sur pied en 1987 d'un C.A.M.O. (Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre) a donné le coup d'envoi à un effort systématique de formation. Il a permis d'élaborer et de réaliser un plan de formation de la main-d'oeuvre du secteur forestier dans le cadre de l'implantation du nouveau régime forestier. Depuis, la plupart des entreprises se sont dotées d'un plan de développement des ressources humaines. Cet effort a permis de prendre le virage de la sylviculture et de développer localement une expertise dans la transformation de bois de qualité.

À ces efforts s'ajoute le service aux entreprises Antoine-Labelle de la Commission scolaire Pierre Neuve qui offre des formations sur mesure aux entreprises spécialisées dans la foresterie. Le Cégep de Saint-Jérôme a aussi développé un nouveau programme de formation sur la transformation des produits forestiers qui sera offert à Mont-Laurier.

Avec l'arrêt du flottage du bois, les chemins forestiers prendront de plus en plus d'importance; ce qui pourrait apporter un avantage important à la région pour permettre l'accès à de nouveaux sites pour les activités touristiques. Dans cette perspective, la concertation pour l'accès aux ressources et la mise en valeur des chemins forestiers est essentielle.

### **5.1.3 LES MINES**

Selon un comptage effectué par le service de développement économique de la M.R.C., le territoire comptait 12 entreprises oeuvrant dans le secteur de l'exploitation minière en 1997. Ces entreprises employaient environ 280 personnes pour leur activité d'extraction et de transformation.

Le graphite et le granite sont exploités sur le territoire. Le graphite est de très bonne qualité. Plusieurs petits sites répartis sur le territoire auraient un bon potentiel. Cette dispersion sur le territoire minimise les impacts sur le paysage. Ce minerai est sensible aux fluctuations internationales. Une chute des prix trop brutale provoque des pertes d'emplois en région.

Le granite exploité ici possède un avantage concurrentiel important: il s'agit du seul granite rose de ce type de couleur et le granite de « Guénette » est considéré d'une grande pureté.

L'industrie minière dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle ne dispose pas d'inventaires miniers complets. La poursuite de réalisation de ces inventaires est une priorité pour pouvoir développer le plein potentiel du territoire.

## **5.2 LE SECTEUR SECONDAIRE**

**Le secteur secondaire regroupe l'industrie manufacturière et la construction.**

### **5.2.1 LE MANUFACTURIER**

Les emplois du secteur manufacturier sont intimement liés à la forêt sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. 66,8 % des emplois manufacturiers en sont tributaires. 38,5 % des entreprises manufacturières y sont directement reliées.

De 1986 à 1991, le nombre d'emplois manufacturiers est passé de 1385 à 1500 soit une augmentation de 8.2 %. Au Québec, le secteur manufacturier accusait une baisse de 0.5 %.

Le secteur de l'industrie du bois demeure un secteur cyclique et ce contexte force les intervenants forestiers et les manufacturiers à s'interroger sur le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés et sur l'identification et l'adoption de nouvelles technologies.

Dans le secteur du meuble, la récession a largement contribué à jouer contre les manufacturiers canadiens au profit des entreprises américaines. Elle a également fait fléchir la demande pour les biens durables. A ces difficultés s'ajoute l'exigence des consommateurs en termes de goût et de mode (bois naturel versus bois laqué et mélamine).

Si l'on veut atteindre une diversification industrielle dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, celle-ci devra passer par la diversification de sa base manufacturière liée à la forêt. Cette diversification sera axée sur la deuxième, troisième et quatrième transformation des produits du bois et sur la recherche de nouveaux produits.

D'autres secteurs sont en émergence sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, tels ceux des aliments, du meuble, de l'imprimerie et de l'édition et des produits métalliques, pour n'en nommer que quelques-uns. Dans ces secteurs, le même travail devra être entrepris pour encourager leur croissance.

Un travail général d'appui aux entrepreneurs et au développement de l'entrepreneurship reste essentiel.

### **5.2.2 LA CONSTRUCTION**

En 1991, le secteur de la construction comptait, dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, 186 entreprises pour 870 emplois. Ces 870 emplois représentaient 6.2 % de l'ensemble des emplois de la région. Il s'agit d'une moyenne comparable à celle du Québec.

## **5.3 LE SECTEUR TERTIAIRE**

Le phénomène de la tertiarisation de l'économie est mondial. Le secteur tertiaire prend et prendra de plus en plus de poids dans l'économie. Cette tendance est inéluctable.

Le secteur des services occupait 70.6 % des emplois dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle en 1991, l'ensemble du Québec en comptait, pour la même année, 72.3 %.

### **5.3.1 LE COMMERCE**

La gestion des entreprises de services devient, en-soi, un domaine de spécialisation en administration. Il s'opère depuis plusieurs années une révolution dans ce secteur. Pensons à l'expansion des chaînes d'alimentation, au franchisage, pensons aux méga-surfaces et magasins d'entrepôts (Héritage, Club Price, Ikea, etc.). Pensons aussi au « fastfood » où tout est scientifiquement portionné, etc.

Le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle ne se prête pas à l'implantation de méga-entreprises de détail. Mais leurs effets de pôle se font sentir jusqu'à Mont-Laurier (Club Price à Saint-Jérôme). Certaines chaînes y sont déjà, d'autres viendront, rendant plus difficile l'écoulement des produits locaux sur le territoire; les « succursales » sont très souvent captives d'un système d'achat centralisé et presque exclusif.

Dans une perspective de développement local et considérant l'attraction qu'exercent les grandes et méga-surfaces situées hors du territoire, le développement d'une stratégie de revitalisation du commerce de détail doit être envisagé dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Constatons que le poids du secteur commercial compte pour 20.5 % du total des emplois dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle alors qu'il compte pour 17.5 % des emplois au Québec. Malgré un revenu moyen très inférieur dans la région par rapport au revenu moyen au Québec, le secteur commercial de la M.R.C. d'Antoine-Labelle s'est bien tiré d'affaires entre 1986 et 1991. Pour cette période, ce secteur a affiché une augmentation de 475 emplois.

### **5.3.2 LES FINANCES, LES ASSURANCES, L'IMMOBILIER**

Il s'agit d'un secteur où l'on a connu une hausse de l'emploi et où se dessine un rattrapage du poids relatif de ce secteur dans la région par rapport au poids relatif qu'il occupe au Québec.

En effet, au Québec ce secteur occupait 5,2 % du marché de l'emploi en 1986 alors que dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle il s'agissait de 2,9 %. En 1991, ce secteur progressait à 3,4 % dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Il faut faire remarquer que plusieurs succursales d'institutions financières implantées sur le territoire répondent de leurs activités à des bureaux régionaux qui ne leur laissent souvent que peu de marge de manoeuvre.

En conséquence, le pouvoir décisionnel des cadres est relativement limité ce qui leur permet difficilement une approche pro-active pour soutenir efficacement, chez-nous, le développement et la consolidation de la grappe industrielle de la forêt de même que l'émergence de nouvelles entreprises, surtout si elles sont dirigées par des jeunes entrepreneurs. L'émergence de fonds locaux et régionaux de soutien au développement économique et à l'entrepreneurship facilitera l'accès au financement des nouvelles entreprises.

### **5.3.3 LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX**

Les services gouvernementaux représentaient 7.3 % des emplois en 1991 dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle contre 7.4 % au Québec.

En raison de l'importance économique des services gouvernementaux sur le territoire et, surtout, en raison de la restructuration de l'intervention des gouvernements supérieurs il est pertinent de soulever quelques inquiétudes quant à leur maintien.

### **5.3.4 LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS**

La majorité des emplois du secteur des transports est attribuable à la forêt selon la Direction des ressources humaines du Canada à Mont-Laurier. L'arrêt du flottage et les modifications apportées au mode d'approvisionnement des papetières par l'introduction des copeaux et l'augmentation du volume de bois transformé en région devraient contribuer à la création de nouveaux emplois dans ce secteur.

Par ailleurs, la libéralisation de l'industrie du camionnage a entraîné un processus de rationalisation qui se manifeste par l'entrée de nouvelles entreprises régionales dans l'industrie et une concurrence accrue entre les firmes à l'avantage des clients.

Cette libéralisation a entraîné une baisse de rentabilité des entreprises du secteur. La conséquence à moyen terme de cette lente rationalisation pourrait être l'abandon du terminus de Mont-Laurier ou, du moins, la stagnation du rôle de Mont-Laurier comme plaque tournante du transport routier.

Ce secteur pourrait être soutenu par l'amélioration des grands axes de circulation sur le territoire (routes 117 et 309) et par la concertation pour l'utilisation des chemins forestiers, lesquels sont le premier facteur d'accès aux ressources du territoire.

En matière de transport aérien, la modernisation de l'aéroport régional à Mont-Laurier constitue un atout pour la région et pour le développement touristique. Il en est de même de la présence à La Macaza d'un aéroport conçu pour l'atterrissage de gros appareils qui pourrait être développé en fonction des investissements majeurs qui sont en cours pour le développement de la Station touristique de Mont-Tremblant.

Du côté des communications, le territoire possède un réseau quelque peu archaïque de téléphonie où le dégroupement des lignes rurales n'est pas complété. De plus, le recours à des frais d'interurbains à plusieurs endroits du territoire pour rejoindre le chef-lieu régional et même des citoyens et des entreprises d'une même municipalité constitue un handicap. L'apparition de la téléphonie cellulaire et du réseau de communication Internet diminuera notre isolement relatif.

### **5.3.5 LES AUTRES SERVICES**

Quatre secteurs doivent être mis en évidence, vu leur importance stratégique sur le territoire:

- la santé et les services sociaux;
- le tourisme;
- le loisir;
- la culture.

#### 5.3.5.1 La santé et les services sociaux

Les travailleurs de la santé et des services sociaux occupaient 1.7 % des emplois totaux de la M.R.C. en 1991, pour 1 640 emplois. Ce type d'emploi est stable, bien rémunéré et a donc contribué à la stabilisation de l'économie régionale pendant la dernière récession. Toutefois, les compressions avancées dans le cadre du virage ambulatoire auront d'importantes conséquences sur le marché de l'emploi, en particulier dans la vallée de la Rouge.

#### 5.3.5.2 Le tourisme dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle

##### **Accessibilité**

Comme région de ressources, la M.R.C. d'Antoine-Labelle est localisée à une relative proximité des marchés de Montréal et de Hull-Ottawa, ce qui lui donne un avantage sur les autres régions de ressources du Québec.

L'accessibilité au territoire est facilitée par deux routes provinciales (117 et 309). Sur la route 117, qui a le statut de route Transcanadienne, circule un nombre élevé de voyageurs en transit. De plus, l'ensemble du territoire est accessible par un réseau routier secondaire doublé d'un imposant réseau de chemins forestiers. Le territoire est situé à environ 2 heures de l'aéroport international de Mirabel et deux heures et demie de l'aéroport de Dorval.

##### **Ressources naturelles**

Le tourisme dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, comme dans les autres régions de ressources, gravite autour des activités de grande nature. Le territoire forestier sert aussi de support à de nombreuses activités de loisirs à incidences touristiques telles que la chasse, la pêche, la motoneige, l'observation de la nature, la randonnée et la villégiature.



### **Équipements régionaux**

Un autre aspect important au niveau du développement intégré concerne les équipements régionaux tels que les parcs et réserves, les Zecs, les sentiers de motoneige, le parc linéaire « Le p'tit train du Nord », etc.

### **Hébergement**

Au cours des dernières années, la qualité de l'hébergement sur le territoire a été rehaussée. Ceci permet à la région d'offrir des prestations avantageusement comparables aux régions concurrentes. De plus, nous avons assisté récemment à une diversification de l'offre par l'ouverture de petites auberges et gîtes du passant.

### **Structuration de l'offre touristique**

La structuration de l'offre touristique peut partiellement s'appuyer sur trois secteurs géographiques possédant tous des attractions à fort potentiel, munis des équipements de support nécessaire pouvant servir de base pour des activités touristiques telles que la randonnée et les circuits. Nous avons identifié le secteur du Baskatong-Windigo, la Basse Lièvre et la Vallée de la Rouge.

Les pôles de services régionaux, Mont-Laurier et L'Annonciation pourraient faire en sorte de tirer profit du volume de voyageurs en transit, en développant une stratégie de « ville étape ». Pour ce, il faudrait que ces municipalités mettent en valeur leurs activités commerciales de restauration et d'hébergement, en plus de développer des attraits tels que les rivières du Lièvre et de la Rouge. Dans les dernières années, des efforts ont été faits pour mettre en lien les diverses entreprises touristiques afin que la région soit en mesure d'offrir des produits touristiques complets.

Plusieurs regroupements ont été faits à des fins de commercialisation. La municipalité de Lac-Nominingue a déjà démontré que l'on pouvait accroître l'efficacité de la commercialisation en regroupant ses intervenants touristiques dans le guide de l'Association touristique des Laurentides (ci-après l'ATL).

La M.R.C. d'Antoine-Labelle appuie également un réseau d'entreprises touristiques, Grand Espace Laurentides, dont le principal mandat est de vendre la région et de commercialiser les produits « aventure-nature plein air quatre saisons » sur les marchés à fort potentiel. Finalement, le même type de commercialisation regroupé s'est fait récemment pour le produit motoneige. Il en est de même pour la commercialisation du parc linéaire via le guide de services, encarté dans le guide touristique de l'ATL.

### **Accueil**

L'accueil sur le territoire accuse certaines faiblesses. Par exemple, les kiosques d'information touristique officiels sont majoritairement gérés par les chambres de commerce locales qui ont un budget nettement insuffisant pour assurer une permanence spécialisée dans l'accueil des touristes. Ces chambres de commerce bénéficient, à chaque été, du programme Défi pour engager des étudiants comme préposés à l'accueil. Ces derniers ont une formation superficielle au début et bien souvent c'est à la fin de leur contrat qu'ils sont performants au niveau de l'information aux touristes. Un autre aspect à considérer, c'est le manque d'uniformité dans la présentation de l'information qu'entraînent les différents styles de gestion des chambres de commerce.

Pour l'accueil en général sur le territoire, la réputation de la population et de nos entreprises est plus que flatteuse. Par contre, la majorité des entreprises déplorent le manque d'outils d'accueil qui leur permettraient de répondre aux visiteurs sur les attraits à visiter et les activités à faire sur le territoire.

### **Diversification de l'offre**

Le territoire regorge d'attrait naturels, patrimoniaux, historiques, etc. Malheureusement, rares sont ceux qui sont aménagés pour la visite touristique. Grâce à des panneaux descriptifs, la municipalité de Lac Nominique a déjà démontré que l'on pouvait mettre en valeur des attraits, et ce, de façon simple et peu coûteuse. La M.R.C. a fait de même dans la réalisation du parc linéaire où 46 panneaux d'interprétations ont été installés.

### 5.3.5.3 Le loisir et la culture

Les emplois liés à ces secteurs proviennent de plusieurs catégories, réparties dans une variété de types d'activités économiques. Nous pourrions néanmoins estimer ces emplois à environ 225.

#### 5.3.5.3.1 Le loisir

Le loisir, rappelons-le, si l'on réfère au phénomène lui-même, recouvre l'ensemble des activités pratiquées dans les temps libres et qui répondent aux besoins de développement, de délasserement et de divertissement de l'individu.

En ce sens, le voyage touristique est un loisir tout comme l'assistance à un spectacle ou encore l'observation de la faune et de la flore. Bref, le loisir couvre tous les champs de l'activité humaine, si ces activités sont pratiquées dans des périodes de temps libre et affranchies de toutes contraintes.

Le loisir, dont il est question ici, est limité aux loisirs organisés, c'est-à-dire, les loisirs qui relèvent des groupes, associations, municipalités et de la commission scolaire.

La M.R.C. d'Antoine-Labelle est bien dotée en espaces verts publics: Parc du Mont-Tremblant et réserves fauniques Papineau-Labelle et Rouge-Matawin, auxquels il faut ajouter les zones d'exploitation contrôlée (ZEC). On y dénombre également de nombreuses associations de chasse et pêche.

Au niveau des équipements, la M.R.C. compte trois arénas (Mont-Laurier, Ferme-Neuve et L'Annonciation), une piscine intérieure, deux gymnases et une station piscicole au Lac-des-Ecorces et le Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui relie neuf municipalités dans la M.R.C.

La M.R.C. compte également plusieurs centres de ski de fond, bien organisés, et un centre de ski alpin, le Mont-Daniel.

Quatre municipalités sur le territoire ont des services municipaux de loisirs.

Les clubs de motoneige sont regroupés depuis quelques années et cette activité prend une importance de plus en plus grande.

Enfin, des associations de hockey mineur et plusieurs comités de loisirs assurent un complément important d'activités. Ces organisations s'appuient sur du bénévolat et leur financement se fait par l'organisation d'activités. Parmi les événements majeurs, mentionnons ici la tenue de tournois de hockey mineur et la classique internationale de canot de la Lièvre.

#### 5.3.5.3.2 La culture

A la lumière de l'inventaire réalisé par le Conseil de la culture des Laurentides dans le cadre du plan de développement stratégique régional de la culture, on peut affirmer que la M.R.C. d'Antoine-Labelle figure en très bonne position dans toutes les catégories répertoriées.

En matière de patrimoine, la M.R.C. d'Antoine-Labelle peut compter sur 88 des 94 sites archéologiques identifiés dans les Laurentides. La M.R.C. a d'ailleurs conclu des ententes avec le ministère de la Culture et des Communications qui ont permis la tenue de fouilles archéologiques sur une période de 10 ans.

Le patrimoine bâti du territoire reflète bien les activités traditionnelles de la foresterie et de la colonisation. Ce patrimoine bâti représente un intérêt touristique certain.

La gare de Mont-Laurier présentement en voie de restauration par un comité voué à sa préservation, la gare de Lac-Nominingue, qui sera relocalisée à son site d'origine, et la gare de L'Annonciation, déjà rénovée, en sont de bons exemples.

En matière de préservation du patrimoine, est présente sur le territoire « La Société historique de Mont-Laurier » qui assure, depuis 1975, la préservation de nombreux documents témoignant de l'histoire de la région.

En matière d'arts d'interprétation, le territoire ne compte pas de salle de qualité surtout au niveau des arts de la scène. L'auditorium de la polyvalente accueille, pour l'instant, les spectacles. Malgré l'absence d'équipement adéquat, le territoire abrite plusieurs troupes de théâtre amateurs ou semi-professionnelles.

Dans le domaine des arts visuels et métiers d'art, le ministère de la Culture et des Communications supporte, par son programme de soutien aux institutions muséales, le Centre d'exposition de Mont-Laurier. La gare de L'Annonciation abrite le regroupement d'artistes « Les Précambriens ».

Le territoire compte une librairie agréée, la librairie Jaclo, et la très large majorité des municipalités sont desservies par des bibliothèques publiques qui sont fréquentées de façon assidue et qui font partie du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) des Laurentides Inc. à l'exception de la bibliothèque de Mont-Laurier.

En matière de communications, le territoire est desservi par une station radiophonique (F.M.) à Mont-Laurier doublée d'une station de rediffusion à Sainte-Véronique. Le territoire compte aussi deux stations de télévision communautaire (Mont-Laurier et Chute-Saint-Philippe). La population du territoire a accès à trois hebdomadaires régionaux.

La plupart des agglomérations de villages sont desservies par un service de câblodistribution. Ailleurs, le recours à des équipements spécialisés (soucoupes) est nécessaire pour accroître le nombre de stations disponibles.

Les investissements culturels des municipalités de la M.R.C. étaient de 13,26 \$ per capita en 1991 et de 15,11 \$ en 1992. Cet effort témoigne d'une volonté réelle des élus de promouvoir les activités culturelles si l'on considère que le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle a le plus faible indice de richesse de la région des Laurentides. L'effort per capita des municipalités du territoire place la M.R.C. au cinquième rang sur huit.